

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 7606**

### Intitulé

*L'accès à la certification n'est plus possible*

Licence : Licence Littérature et civilisation étrangères Spécialité : espagnol

Nouvel intitulé : Littérature et civilisation étrangères et régionales Spécialité : espagnol

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère chargé de l'enseignement supérieur, Université de Bretagne Sud	Président de l'université de Bretagne Sud - Lorient, Recteur de l'académie

### Niveau et/ou domaine d'activité

**II (Nomenclature de 1967)**

**6 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

136 Langues vivantes, civilisations étrangères et régionales

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

L'objectif est l'acquisition des compétences linguistiques et culturelles nécessaires à la maîtrise de la langue espagnole, tant orale qu'écrite, et à l'élaboration de réflexions critiques sur les objets d'étude. La formation permet à l'étudiant de pratiquer la traduction et d'approcher les littératures et civilisations de l'Espagne et des pays hispanophones d'Amérique Latine.

Compétences organisationnelles :

- Animer des projets d'actions (culturelles, linguistique, pédagogique)
- Rechercher la documentation nécessaire à la compréhension du sujet, texte, discours traduit

Compétences relationnelles :

- Bonne maîtrise de la langue espagnole et des cultures hispanophones
- Prise de parole devant public et aisance en expression écrite

Compétences scientifiques et techniques :

- Transmettre un savoir théorique et donner les méthodes pour l'acquérir
- Transposer, approfondir et développer ses compétences dans le domaine de la recherche.
- Connaître les applications pédagogiques du matériel informatique et audiovisuel
- Comprendre, analyser, restaurer et restituer avec fidélité et style un texte ou un discours d'une langue à l'autre

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

secteur privé

secteur public

Enseignement (professeur des écoles, enseignants du secondaire), Traduction

La formation constitue également une plate forme conduisant vers d'autres métiers dans des secteurs variés (affaires internationales, tourisme, communication, journalisme, relations publiques, documentation, édition, etc). Dans ce cas, il est nécessaire de compléter les compétences acquises par une formation spécifique.

Ce professionnel peut se consacrer à poursuivre en master pour mener à bien des activités de recherche.

### Codes des fiches ROME les plus proches :

K2106 : Enseignement des écoles

K2107 : Enseignement général du second degré

E1108 : Traduction, interprétariat

### Modalités d'accès à cette certification

#### Descriptif des composantes de la certification :

Chaque année comporte 6 UEO, 4 UEP, 2UECG (unité de culture générale comportant la langue vivante obligatoire et une option parmi les très nombreuses options, toutes mutualisées, offertes par l'université). 6UE de 36h par semestre soient 1296 heures de formation environ (en fonction des différentes options)

Il peut suivre également une unité de civilisation bretonne et celtique.

A partir de L3 il peut préparer un parcours de FLE (français comme langue étrangère)

Dans la perspective du CAPES (ou CAFEP) et de l'agrégation d'espagnol, le département d'espagnol propose des UEP de littérature et de civilisation hispaniques.

Par ailleurs, les trois options de l'Agrégation d'espagnol sont proposées :

- Le portugais (comme LV2)
- Le catalan (comme UECG de L1 et L2)

- Et le latin (comme UECG de L3)

**Validité des composantes acquises : non prévue**

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OU	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		oui
En contrat d'apprentissage	X		non
Après un parcours de formation continue	X		oui
En contrat de professionnalisation	X		non
Par candidature individuelle	X		oui
Par expérience dispositif VAE	X		oui

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
Certifications reconnues en équivalence : Création d'un certificat de catalan	Dans le cadre d'ERASMUS : Barcelone, Jaen, Santander, Valence, Séville, Vigo, Iles Baléares, Cadix, Dans le cadre UEP : Argentine, Colombie, Equateur, Espagne, Mexique, Vénézuéla Dans le cadre de la convention avec l'Institut Ramon LLull pour l'enseignement du Catalan

**Base légale**

**Référence du décret général :**

Arrêté du 23 avril 2002 relatif aux études universitaires conduisant au grade de licence (J. O. numéro 101 du 30 avril 2002)

**Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :**

Arrêté du 23 avril 2002 relatif aux études universitaires conduisant au grade de licence (J. O. numéro 101 du 30 avril 2002)

**Référence du décret et/ou arrêté VAE :**

**Références autres :**

**Pour plus d'informations**

**Statistiques :**

<http://www.univ-ubs.fr>

**Autres sources d'information :**

**Lieu(x) de certification :**

Université Bretagne Sud

**Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :**

Université Bretagne Sud

**Historique de la certification :**

**Certification suivante :** Littérature et civilisation étrangères et régionales Spécialité : espagnol